

Les Archers de Barberaz organise leur Spécial débutants Le samedi 6 juin 2026

A la plaine de jeux à Barberaz

(Sortie Barberaz, suivre plaine de jeux (tennis), un fléchage sera mis en place)

GPS : 45.558953 / 5.943223

Horaire	
Greffe	13 h 30
Échauffement Contrôle matériel	13 h 50
Début des tirs	14 h 30

Remise des prix vers 17h30

Niveau	Distance	Blason
Blanche	10m	80cm
Noire	15m	
Bleue	20m	
Rouge	25m	
Jaune	30m	
En 2 x 6 volées de 6 flèches en rythme AB/CD		

Rappel :

La réussite du passage de flèche se fait en réalisant au moins 280 points pour 6 volées de 6 flèches, donc le concours vous donne 2 chances d'avoir votre flèche

Arbitres : Thérèse PELLISSIER (responsable), Jean Paul CHARNAY

Tarifs	
U11 - U13 - U15	6 €
Autres catégories	10 €

Règlement possible en CB



Via le lien

Par Courrier



Dino MARISCALCO
Les archers de Barberaz
439 RUE DE LA PLAINE
73420 VOGLANS

Inscription obligatoire :
Avant 31 mai 2026

Via le QR code



Les inscriptions
accompagnées du
règlement seront
prioritaires.
Règlement par chèque
libellé à l'ordre des
Archers de Barberaz



Siège Social : Mairie de Barberaz – 73 000 BARBERAZ

Dino MARISCALCO – 439 Avenue de la Plaine – 73420 Voglans

les.archers.de.barberaz@gmail.com / www.lesarchersdebarberaz.com

Association agréée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports sous le n° 73 S 2307

Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA) n° 16/73/106

Les Archers de Barberaz organise leur TAE Distances Nationales sélectif championnat de France **Le dimanche 7 juin 2026**

A la plaine de jeux à Barberaz

(Sortie Barberaz, suivre plaine de jeux (tennis), un fléchage sera mis en place)

GPS : 45.558953 / 5.943223

	Greffes	Échauffement	Début des tirs	Rythme
Dimanche Matin	8 h 30	8 h 45	9 h 30	AB / AB - CD *
Dimanche AM	13 h 00	13 h 15	14 h 00	AB - CD
Remise des prix dimanche après-midi 17h30				

*Selon le nombre d'inscrits

division	Categories H et F	TAE DN distances Nationales		Pour des raisons de sécurité le nombre de place est limitée ainsi que les accès sur le terrain	Places disponible	
	U13	20m	80cm		20 m	8
	U15	30m	80cm		30 m	16
	U18	50m	122cm		50 m	24
	U21, S1, S2	50m	122cm		 Nous nous réservons le droit de modifier le rythme de tir ou d'annuler un départ si le nombre d'archers n'est pas suffisant	
	S3	50m	122cm			
CO	U13 + U15	30m	80cm			
	U18, U21, S1, S2, S3	50m	122cm			
BB	U15 + U18	30m	80cm			
	U21+S1+S2+S3	50m	122cm			

Arbitres : Muriel LHERMINIER (responsable), Thérèse PELLISSIER, Dino MARISCALCO

Via le lien



Par Courrier

Dino MARISCALCO
Les archers de Barberaz
439 RUE DE LA PLAINE
73420 VOGLANS

Tarifs	1 depart	2 départs
U13 - U15	7 €	12 €
Autres catégories	12 €	20 €

Règlement possible en CB

Via le QR code



**Les inscriptions
accompagnées du
règlement seront
prioritaires.
Règlement par chèque
libellé à l'ordre des
Archers de Barberaz**

Inscription obligatoire :
Avant 31 mai 2026



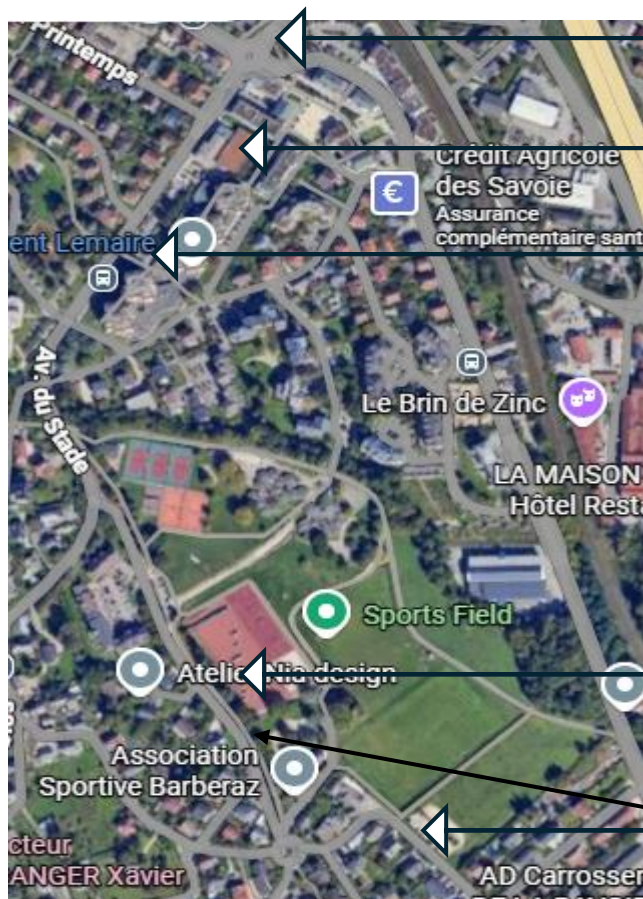
Siège Social : Mairie de Barberaz – 73 000 BARBERAZ

Dino MARISCALCO – 439 Avenue de la Plaine – 73420 Voglans

les.archers.de.barberaz@gmail.com / www.lesarchersdebarberaz.com

Association agréée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports sous le n° 73 S 2307

Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA) n° 16/73/106



Entrée de la commune
Arrivée par Chambéry et par la sortie 19 la Ravoire

Salle Polyvalente
(concours salle)

Parking possible

Lieu de la compétition

Parking possible et le long de la route



Pour des Raisons de sécurité, il a été décidé la mise en place suivante

Accès aux compétiteurs (par le grand portail)

La buvette et le greffe seront à l'entrée du terrain

Du fait du peu de recul l'accès au public ne sera pas autorisé sur le terrain, mais la compétition reste visible depuis l'extérieur.

Etant sur une plaine de jeux ouvert au public de la commune, nous sommes obligés de faire appliquer ces directives de la mairie.

Siège Social : Mairie de Barberaz – 73 000 BARBERAZ

Dino MARISCALCO – 439 Avenue de la Plaine – 73420 Voglans

les.archers.de.barberaz@gmail.com / www.lesarchersdebarberaz.com

Association agréée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports sous le n° 73 S 2307

Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA) n° 16/73/106